

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 600**3 juin 2003****SOMMAIRE**

Aggior S.A., Luxembourg	28789	Econocom Luxembourg S.A., Windhof	28763
Agroparts, S.à r.l., Brachtenbach	28771	Econocom Luxembourg S.A., Windhof	28763
Agroparts, S.à r.l., Brachtenbach	28771	Econocom Luxembourg S.A., Windhof	28763
Alcolux, S.à r.l., Troisvierges	28773	Eidosmedia International S.A., Luxembourg	28762
Alles für den Bau, GmbH, Diekirch	28772	Eidosmedia International S.A., Luxembourg	28763
Amboise Holding S.A., Luxembourg	28798	Elista S.A., Luxembourg	28777
Amuco S.A.H., Luxembourg	28775	ETC Electronics Trading Co. S.A., Luxembourg	28784
Angel S.A., Luxembourg	28793	Euro M & F S.A., Luxembourg	28787
Arcaniel Holding S.A., Luxembourg	28789	Europiscines S.A., Troisvierges	28774
Artam S.A. Holding, Luxembourg	28785	Expansia International S.A.H., Luxembourg	28798
Arthemisa S.A., Luxembourg	28781	Explor Holding S.A., Luxembourg	28797
Association d'aide aux stagiaires et anciens stagiaires du Parlement européen (EUPATRAS), A.s.b.l.	28760	Fidelity Funds II Sicav, Luxembourg	28778
Aurikel International S.A., Luxembourg	28799	Fijaria S.A.H., Luxembourg	28780
AXA Premium, Sicav, Luxembourg	28759	Finmeccanica Finance S.A., Luxembourg	28770
Bank Companie Nord-Eindorf Sicav, Luxembourg-Strassen	28775	Finmeccanica Finance S.A., Luxembourg	28770
Belazur S.A.H., Luxembourg	28792	Firma Peter Hennen, GmbH, Troisvierges	28773
Bois Helbach, S.à r.l., Grosbous	28774	Furiano S.A., Strassen	28777
Bolton Group International S.A.H., Luxembourg	28775	Gaillac S.A., Luxembourg	28761
Campria Capital Holding S.A., Strassen	28777	Galux S.A.H., Luxembourg	28782
Capet S.A.H., Luxembourg	28795	Gef Real Estate Holding S.A.H., Luxembourg	28777
Capivent S.A., Luxembourg	28794	Gefinor S.A.H., Luxembourg	28780
Caribe Holding S.A., Luxembourg	28792	GIP Invest Holding S.A., Luxembourg	28779
Carrara Holding S.A., Luxembourg	28776	Ginge-Kerr Luxembourg S.A., Howald	28796
Cellex Chemie A.G., Luxembourg	28800	Gofinco Holding S.A., Luxembourg	28787
CGL Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	28760	Gonella S.A.H., Luxembourg	28795
Cie Générale de Stratégies et d'Investissements S.A., Luxembourg	28789	Holidays Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg	28785
Combus Investments S.A., Luxembourg	28785	IIIT S.A., Luxembourg	28785
Comeurop+ S.A., Luxembourg	28793	Impex Overseas Trading Holding S.A., Luxembourg	28800
Continental Media S.A., Wilwerdange	28771	ING (L) Protected, Sicav, Luxembourg	28758
Continental Media S.A., Wilwerdange	28771	ING (L) Selectis, Sicav, Luxembourg	28755
D-Base S.A., Marnach	28772	Indra Holding S.A., Luxembourg	28770
Dalida, S.à r.l., Diekirch	28772	Indra Holding S.A., Luxembourg	28770
Diritherm S.A., Troisvierges	28754	Interfam Holding S.A., Luxembourg	28780
Doman Holding S.A., Luxembourg	28786	Interliner A.G., Weiswampach	28754
E. Honor, S.à r.l., Luxembourg	28761	Internationale Forêt Noire S.A.H., Luxembourg	28790
Econocom Luxembourg S.A., Windhof	28763	Interportfolio, Sicav, Luxembourg	28788
		Japan Pacific Fund Advisory Company S.A., Luxembourg	28778

Kamen S.A.H., Luxembourg	28776	Schotsman S.A., Luxembourg	28767
Kefalos S.A., Luxembourg	28774	Silver Stone Holdings S.A., Luxembourg	28782
Lamesch Exploitation S.A., Bettembourg	28790	Siral S.A.H., Luxembourg	28780
Lesiface S.A.H., Luxembourg	28755	Société de Gestion du Patrimoine Familiale «J» Holding S.A., Luxembourg	28790
Lux 2000, S.à r.l., Luxembourg	28760	Société de Gestion du Patrimoine Familiale «M» Holding S.A., Luxembourg	28788
Lux Investcom S.A., Strassen	28792	Société Financière d'Octobre S.A.H., Luxem- bourg	28799
Manoir Kasselslay, Roder	28774	Société Intercontinentale de Négoce S.A., Lu- xembourg	28793
Master-Finance S.A., Capellen	28784	Soclima S.A., Foetz	28799
Maurojia, GmbH, Bourscheid-Plage	28772	Socom Participation S.A., Foetz	28795
Mayfair Holdings S.A., Luxembourg	28791	Socom S.A., Foetz	28795
Montage International S.A.H., Luxembourg	28797	Soil-Concept S.A., Diekirch	28773
MPF Two Limited, Sicav, Luxembourg	28767	Stabilpress Overseas S.A., Luxembourg	28781
Nomura Global Fund, Sicav, Luxembourg	28782	Sweetvest S.A.H., Luxembourg	28799
Novara Aquilone Sicav, Luxembourg	28791	Taboa, S.à r.l., Luxembourg	28768
Olympia Capital Luxembourg S.A., Luxembourg .	28769	Tandil S.A.H., Luxembourg	28786
Olympia Capital Luxembourg S.A., Luxembourg .	28769	TRALUX (Société Générale de Travaux-Lu- xembourg), S.à r.l., Bettembourg	28761
Olympia Capital Luxembourg S.A., Luxembourg .	28769	Ulrika S.A.H., Luxembourg	28796
(L')Ombrière S.A., Luxembourg	28794	United Brands International S.A., Strassen	28787
Operto Investissement Holding S.A., Luxembourg	28786	Urbaninvest S.A.H., Luxembourg	28798
Particorp S.A.H., Luxembourg	28788	(J.) Van Breda Beheersfonds, Sicav, Luxembourg .	28789
Phenon Holding S.A., Luxembourg	28778	Varfin Investissements S.A., Luxembourg	28797
Portfolio Multi-Manager Fund, Sicav, Luxembourg	28784	Verdon Finances S.A., Luxembourg	28794
Procobel S.A., Luxembourg	28783	Victor Hugo S.A.H., Luxembourg	28762
Projecto C S.A., Luxembourg	28771	Virtbauer & Fischer A.G., Weiswampach	28773
Rodluc-Music, S.à r.l., Diekirch	28772	VMS Luxinter Sicav, Luxembourg	28781
Rodluc-Music, S.à r.l., Diekirch	28774	Wood, Appleton, Oliver & Co S.A., Luxembourg .	28776
S.T.G., Services Techniques et Généraux S.A., Foetz	28796	Woollaine Distribution S.A., Luxembourg	28792
Sachem S.A., Luxembourg	28764	Zubaran Holding S.A., Luxembourg	28793
Saiturex Invest S.A., Luxembourg	28783		
Scaba, S.à r.l., Dorscheid	28772		
Scaba, S.à r.l., Dorscheid	28773		
Schotsman S.A., Luxembourg	28767		

INTERLINER A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9990 Weiswampach, 40, route de Clervaux.
H. R. Luxemburg B 92.358.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre
abgehalten in Weiswampach, am 18. März 2003*

Aus dem Protokoll geht hervor, daß den Verwaltungsratsmitgliedern sowie dem Wirtschaftsprüfer für die Ausübung ihrer Mandate während des Geschäftsjahres 2001 volle Entlastung erteilt wurde. Das Mandat des Wirtschaftsprüfers, Herrn Alex Benoy wird bis zur ordentlichen Hauptversammlung im Jahr 2003, den Jahresabschluss 2002 betreffend, verlängert.

Für die Gesellschaft

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02823. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(901145.3/800/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 mai 2003.

DIRITHERM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9910 Troisvierges, 1, rue de la Laiterie.
R. C. Diekirch B 2.305.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03729, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(901157.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 mai 2003.

LESIFACE S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 13.494.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 14 février 2003 a ratifié la décision du Conseil d'administration du 4 février 2002 de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Isabelle Wieme, licenciée en sciences économiques, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en remplacement de Madame Judith Petitjean.

Puis cette même Assemblée a ratifié la décision du Conseil d'administration du 13 mai 2002 de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg en remplacement de Madame Francine Herkes.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Luxembourg, le 14 février 2003.

Pour LESIFACE S.A.

G. Fasbender

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2003, réf. LSO-AC01396. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023918.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

ING (L) SELECTIS, Société d'Investissement à Capital Variable.
(anc. BBL SELECTIS)

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.411.

L'an deux mille trois, le vingt-deux avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à capital variable BBL SELECTIS, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié reçu en date du 21 août 1997, publié au Mémorial, Recueil C numéro 522 du 24 septembre 1997. Le capital social a été converti en EUR suivant une décision de l'assemblée générale tenue en date du 8 mars 2000.

L'assemblée est ouverte à 14.30 heures sous la présidence de Monsieur Christophe Langue, employé privé, demeurant à Mondernange,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Yves Lacroix, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mme Anne Molitor, employée privée, demeurant à Keispelt.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

Approuver la modification des articles 1, 5, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 22, 25, 27 des statuts et plus spécifiquement:

1. la proposition de changement de l'article 1 des statuts a pour but de changer la dénomination sociale de la Sicav en ING (L) SELECTIS;

2. la proposition de changement de l'article 7 des statuts a pour but de donner au Conseil d'Administration le pouvoir de décider de dissoudre un compartiment, ou de l'apporter à un autre compartiment ou à un autre OPC de droit luxembourgeois, lorsque les circonstances économiques le justifient.

3. la proposition d'ajouter un alinéa aux articles 9 et 10 des statuts afin d'introduire la possibilité de faire respectivement des souscriptions et des rachats en nature;

4. la proposition d'ajouter un point g) à l'article 12 des statuts a pour but de prévoir la suspension de la VNI ainsi que la suspension ordres d'émission, de rachat et de conversion des actions lors de restructurations: «La Société pourra suspendre (...) la détermination de la valeur nette d'inventaire (...) »g) en vue d'établir la parité d'échange dans le cadre d'une opération de fusion, apport d'actif, scission ou toute opération de restructuration, au sein, par ou dans un ou plusieurs des compartiments de la Société»;

5. La proposition de remplacer le dernier alinéa de l'article 13 des statuts a pour but d'introduire la non solidarité des compartiments: «Les actifs d'un compartiment déterminé ne répondent que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment. Dans les relations des actionnaires entre eux, chaque compartiment est traité comme une entité à part.»»

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par annonces contenant l'ordre du jour faites:

- au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 291 du 19 mars 2003 et C numéro 368 du 4 avril 2003;

- au Luxemburger Wort du 19 mars 2003 et du 4 avril 2003;

- dans la Voix du Luxembourg du 19 mars 2003 et du 4 avril 2003;

Les convocations afférentes sont déposées sur le bureau de l'assemblée.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence, laquelle dûment signée et arrêtée par les membres du bureau, sera annexée aux présentes, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, pour être formalisée avec elles.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

IV.- Que pour pouvoir délibérer valablement sur les points de l'ordre du jour, l'assemblée doit réunir la moitié au moins du capital social.

V.- Qu'il résulte de la liste de présence que 50 actions sont représentées, soit moins de la moitié du capital social.

Qu'une première assemblée, ayant le même ordre du jour, tenue devant le notaire instrumentant en date du 18 mars 2003 n'a pu délibérer valablement, le quorum légal n'ayant pas été réuni.

Que la présente assemblée peut donc délibérer valablement quel que soit le nombre des actions représentées conformément à l'article 67 alinéa 5 du texte coordonné sur les sociétés commerciales.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société en ING (L) SELECTIS, et de modifier l'article 1^{er} des statuts en conséquence, cet article ayant désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Forme.** Il est formé une société anonyme sous le régime d'une société d'investissement à capital variable dénommée ING (L) SELECTIS appelée «la Société». La Société est régie par la partie II, chapitre 10 de la loi du trente mars mil neuf cent quatre-vingt huit relative aux organismes de placement collectif et par les présents statuts.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts, cet article 5 ayant désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital social.** Le capital social sera à tout moment égal à la valeur totale de l'actif net des compartiments. Le capital minimum de la Société ne pourra être inférieur à celui prévu par l'article 26 de la loi du trente mars mil neuf cent quatre-vingt-huit relative aux organismes de placement collectif.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 7 des statuts cette modification ayant pour but de donner au Conseil d'Administration le pouvoir de décider de dissoudre un compartiment, ou de l'apporter à un autre compartiment ou à un autre OPC de droit luxembourgeois, lorsque les circonstances économiques le justifient, cet article 7 ayant désormais la teneur suivante:

«**Art. 7. Les compartiments.** Le Conseil d'administration pourra, à tout moment, créer des catégories d'actions différentes correspondant chacune à une partie distincte ou «compartiment» de l'actif net de la Société. Il leur attribuera une dénomination particulière qu'il pourra modifier et il limitera éventuellement leur durée de vie. Il pourra aussi la prolonger.

Au cas où l'actif net d'un compartiment déterminé tomberait pour quelque raison que ce soit en dessous de EUR 2.500.000,- ou la contre-valeur en devises ou si les circonstances économiques le justifient, le Conseil d'administration pourrait décider de dissoudre le compartiment en question, ou l'apporter à un autre compartiment ou à un autre OPC de droit luxembourgeois. Cette décision sera publiée au préalable dans la presse.

Les compartiments à durée limitée éventuels seront dissous de droit à leur échéance.

Dans les cas non décrits ci-dessus, le Conseil d'administration peut proposer à l'assemblée générale des actionnaires d'un compartiment d'entériner la dissolution du compartiment, ou l'apport de celui-ci à un autre compartiment de la Société ou à un autre organisme de placement collectif de droit luxembourgeois. Cette assemblée délibérera sans condition de présence et décidera à la majorité simple des actions présentes ou représentées, quel qu'en soit le nombre.

Les actionnaires du compartiment faisant l'objet d'une fusion auront la possibilité de demander le rachat de leurs actions, sans frais, pendant une période d'un mois au moins à compter de la publication de la décision d'apport. Après cette période, les actionnaires qui n'auront pas demandé le rachat se retrouveront de droit dans le nouveau compartiment ou le nouvel organisme de placement collectif. Toutefois, si ce dernier est un fonds commun de placement, la décision ne s'appliquera qu'aux actionnaires qui se sont prononcés en faveur de l'apport.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 9 des statuts et d'ajouter un alinéa 6 à cet article qui a la teneur suivante:

«Le Conseil d'administration peut accepter que les souscriptions soient effectuées en espèces ou en nature. Dans ce cas, les apports autres qu'en numéraire feront l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises de la Société. Un apport en nature est uniquement possible sous réserve d'un traitement égalitaire des actionnaires.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 10 des statuts et d'ajouter un nouvel alinéa à la suite de l'actuel premier alinéa, le nouvel alinéa ayant la teneur suivante:

«Le Conseil d'administration peut accepter que les rachats soient effectués en espèces ou en nature. Dans ce cas, les rachats autres qu'en numéraire feront l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises de la Société. Un rachat en nature est uniquement possible sous réserve d'un traitement égalitaire des actionnaires.»

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 11 des statuts en modifiant l'actuel point g) de l'alinéa 5, ce point g) ayant désormais la teneur suivante:

«g) tous les autres avoirs de quelque nature qu'ils soient y compris les produits des opérations de SWAP et les dépenses payées d'avance.»

Septième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 12 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 12. Suspension du calcul de la valeur nette d'inventaire.** La Société pourra suspendre pour un ou plusieurs compartiments, la détermination de la valeur nette d'inventaire des actions, ainsi que l'émission, le rachat et la conversion des actions, dans les cas suivants:

a) lorsqu'une bourse ou un autre marché, fournissant les cotations pour une part significative des actifs d'un compartiment, est fermée pour des périodes autres que les congés normaux, ou que les transactions y sont soit suspendues, soit soumises à restrictions;

b) lorsque les moyens de communication ou de calcul normalement utilisés pour déterminer la valeur des actifs d'un compartiment sont suspendus, ou lorsque pour une raison quelconque la valeur d'un investissement d'un compartiment ne peut pas être déterminée avec la rapidité et l'exactitude désirables;

c) lorsque des restrictions de change ou de transfert de capitaux empêchent l'exécution des transactions pour le compte d'un compartiment ou lorsque les transactions d'achat ou de vente pour son compte ne peuvent pas être exécutées à des cours de change normaux;

d) lorsque des facteurs qui relèvent, entre autres, de la situation politique, économique, militaire, monétaire, et qui échappent au contrôle, à la responsabilité, aux moyens d'action d'un compartiment, l'empêchent de disposer de ses actifs et d'en déterminer la valeur nette d'inventaire d'une manière normale ou raisonnable;

e) à la suite d'une éventuelle décision de dissoudre un compartiment;

f) lorsque le marché d'une monnaie dans laquelle est exprimée une part significative des actifs d'un compartiment est fermé pour des périodes autres que les congés normaux, ou que les transactions y sont soit suspendues soit soumises à restrictions.

g) en vue d'établir la parité d'échange dans le cadre d'une opération d'apport d'actif, de scission ou de toute opération de restructuration, au sein, par ou dans un ou plusieurs des compartiments de la Société.

Dans des circonstances exceptionnelles pouvant affecter négativement les intérêts des actionnaires, ou en cas de demandes importantes d'émission, de rachat ou de conversion, le Conseil d'administration se réserve le droit de ne fixer la valeur nette d'inventaire des actions d'un compartiment qu'après avoir effectué pour compte d'un compartiment les achats et les ventes de valeurs mobilières qui s'imposent. Dans ce cas, les souscriptions, les rachats et les conversions simultanément en instance d'exécution seront exécutés sur la base d'une valeur nette d'inventaire unique par compartiment.

La suspension du calcul de la valeur nette d'inventaire ainsi que l'émission, le rachat et la conversion des actions d'un ou de plusieurs compartiments sera annoncée par tous moyens appropriés et notamment par voie de publication dans la presse, à moins que le Conseil d'administration estime cette publication inutile compte tenu de la courte durée de la suspension.

Pareille décision de suspension sera notifiée aux actionnaires demandant le rachat ou la conversion de leurs actions.

Les mesures de suspension prévues au présent article peuvent se limiter à un ou plusieurs compartiments.»

Huitième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 13 des statuts en remplaçant l'actuel dernier alinéa, par le texte suivant:

«Les actifs d'un compartiment déterminé ne répondront que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment. Dans les relations des actionnaires entre eux, chaque compartiment est traité comme une entité à part.»

Neuvième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 16 alinéa premier des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 16. 1^{er} alinéa. Droit de vote.** Toute action entière, quelle que soit sa valeur, donne droit à une voix. Les fractions d'actions ne confèrent pas droit de vote à leur titulaire.»

Dixième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 22 alinéa deux des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 22. 2^{ème} alinéa.** Au cas où un administrateur, directeur ou fondé de pouvoir aurait un intérêt personnel dans quelque affaire de la Société, il devra en informer le Conseil d'administration.

Il ne délibérera pas et ne prendra pas part au vote de cette affaire. Rapport devra être fait à la prochaine assemblée des actionnaires. Le terme «intérêt personnel» tel qu'il est utilisé ci-dessus, ne s'appliquera pas aux relations ou aux intérêts qui pourront exister de quelque manière, en quelque qualité ou à quelque titre que ce soit, en rapport avec la société anonyme de droit belge BBL (en entier BANQUE BRUXELLES LAMBERT) et ses filiales ou encore en rapport avec toute autre société ou entité juridique que le Conseil d'administration pourra déterminer.»

Onzième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 25 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 25. Solde bénéficiaire.** En matière de répartition de dividendes, l'assemblée générale des actionnaires disposera, pour chaque compartiment, des facultés les plus larges prévues par l'Art. 31 de la loi du trente mars mil neuf cent quatre-vingt-huit relative aux organismes de placement collectif.

Le Conseil d'administration pourra distribuer des acomptes sur dividendes.

Douzième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 27 alinéa 1^{er} des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 27. 1^{er} alinéa. Frais à charge de la société.** La Société supportera les frais afférents à sa constitution, à sa promotion et à son exploitation. Ceux-ci comprennent notamment la rémunération du Gestionnaire et/ou du Conseiller de placement et de la banque dépositaire, les honoraires du réviseur d'entreprises, les frais d'impression et de distribution des prospectus d'émission et des rapports périodiques, les courtages, commissions, taxes et frais liés aux mouvements de titres ou d'espèces, les intérêts et autres frais d'emprunts, la taxe d'abonnement luxembourgeoise et les autres taxes éventuelles liées à son activité, les redevances aux autorités de contrôle des pays où ses actions sont offertes, les frais d'impression des actions, de publication dans la presse ainsi que de publicité, les frais de service financier de ses titres et coupons, les frais éventuels de cotation en bourse ou de publication du prix de ses actions, les frais d'actes officiels, de justice et de conseils juridiques, les émoluments éventuels des administrateurs.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.45 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Langue, Y. Lacroix, A. Molitor, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2003, vol. 17CS, fol. 56, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

G. Lecuit.

(021743.3/220/186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2003.

**ING (L) PROTECTED, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.
(anc. BBL PROTECTED)**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 82.219.

L'an deux mille trois, le vingt deux avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société BBL PROTECTED, Société d'Investissement à Capital Variable, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Edmond Schroeder, alors de résidence à Mersch, en date du 1^{er} juin 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, page 24302 de l'année 2001 et dont les statuts furent modifiés suivant acte du même notaire Schroeder, en date du 29 juin 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1.233 du 27 décembre 2001.

L'assemblée est ouverte à 14.45 heures sous la présidence de Monsieur Christophe Langue, employé privé, demeurant à Mondercange,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Yves Lacroix, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mme Anne Molitor, employée privée, demeurant à Keispelt.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

Approuver la modification des articles 1, 8 et 9 des statuts et plus spécifiquement:

1. la proposition de changement de l'article 1 des statuts a pour but de modifier la dénomination sociale de la Sicav en ING (L) PROTECTED;

2. la proposition d'ajouter un alinéa à l'article 8 des statuts a pour but d'introduire la possibilité d'effectuer des rachats en nature;

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par annonces contenant l'ordre du jour faites:

- au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 291 du 19 mars 2003 et C numéro 368 du 4 avril 2003;

- au Luxemburger Wort du 19 mars 2003 et du 4 avril 2003;

- dans la Voix du Luxembourg du 19 mars 2003 et du 4 avril 2003;

Les convocations afférentes sont déposées sur le bureau de l'assemblée.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence, laquelle dûment signée et arrêtée par les membres du bureau, sera annexée aux présentes, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, pour être formalisée avec elles.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

IV.- Que pour pouvoir délibérer valablement sur les points de l'ordre du jour, l'assemblée doit réunir la moitié au moins du capital social.

V.- Qu'il résulte de la liste de présence que une (1) action est représentée, soit moins de la moitié du capital social.

Qu'une première assemblée, ayant le même ordre du jour, tenue devant le notaire instrumentant en date du 18 mars 2003 n'a pu délibérer valablement, le quorum légal n'ayant pas été réuni.

Que la présente assemblée peut donc délibérer valablement quel que soit le nombre des actions représentées conformément à l'article 67 alinéa 5 du texte coordonné sur les sociétés commerciales.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société en ING (L) PROTECTED, et de modifier l'article 1^{er} des statuts en conséquence, cet article ayant désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme sous le régime d'une société d'investissement à capital variable dénommée ING (L) PROTECTED appelée «la Société». La Société est régie par la partie I, chapitre 3 de la loi du trente mars mil neuf cent quatre-vingt-huit relative aux organismes de placement collectif et par les présents statuts.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 8 des statuts en y ajoutant un alinéa supplémentaire après l'actuel alinéa premier, le nouvel alinéa ayant la teneur suivante:

«Le conseil d'administration peut accepter que les rachats soient effectués en espèces ou en nature. Dans ce cas, les rachats autres qu'en numéraire feront l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises de la Société. Un rachat en nature est uniquement possible sous réserve d'un traitement égalitaire entre les actionnaires.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 9 des statuts en ajoutant une phrase à l'actuel alinéa 3 et en modifiant le point g) de l'alinéa 5.

La nouvelle phrase de l'alinéa 3 a la teneur suivante:

«L'évaluation des SWAPS est basée sur leur valeur de marché, elle-même dépendante de plusieurs paramètres, tels que le niveau et la volatilité des indices, le taux d'intérêt du marché ou la durée restant à courir des SWAPS.»

et le point g) de l'alinéa 5 a la teneur suivante:

«g) tous les autres avoirs de quelque nature qu'ils soient y compris les produits des opérations de SWAP et les dépenses payées d'avance.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.00 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Langue, Y. Lacroix, A. Molitor, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2003, vol. 17CS, fol. 56, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

G. Lecuit.

(021753.3/220/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2003.

AXA PREMIUM, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 68.662.

DISSOLUTION

Extrait

It results of a deed received by Maître Henri Hellinck, notary residing in Mersch (Luxembourg), on April 22, 2003, registered in Mersch, on May 2, 2003, Volume 424 - Folio 39 - Case 7, that the Société d'investissement à Capital Variable AXA PREMIUM, having its registered office in L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy, incorporated by deed of Maître Edmond Schroeder, then notary residing in Mersch, on March 5, 1999, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 263 of April 15, 1999, has been dissolved and liquidated by the concentration of the shares of AXA PREMIUM prenamed, in one hand, which is the expressly willpower of the sole shareholder.

Suit la traduction française du texte qui précède:

Il résulte d'un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 22 avril 2003, enregistré à Mersch, le 2 mai 2003, volume 424, folio 39, case 7, que la Société d'Investissement à Capital Variable AXA PREMIUM ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 5 mars 1999, publié au Mémorial C numéro 263 du 15 avril 1999, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société AXA PREMIUM, prédésignée.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Mersch, le 15 mai 2003.

H. Hellinckx.

(025759.3/242/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

**ASSOCIATION D'AIDE AUX STAGIAIRES ET ANCIENS STAGIAIRES DU PARLEMENT
EUROPEEN (EUPATRAS), Association sans but lucratif,
(anc. ASSOCIATION D'ACCUEIL DES BOURSIERS SCHUMAN).**

Modifications des statuts

L'assemblée générale extraordinaire du 11 juillet 2002 a décidé les modifications suivantes:

A.- A l'article premier, le nom de l'association ASSOCIATION D'ACCUEIL DES BOURSIERS SCHUMAN est remplacé par:

ASSOCIATION D'AIDE AUX STAGIAIRES ET ANCIENS STAGIAIRES DU PARLEMENT EUROPEEN (EUPATRAS:

- L'article 4 est remplacé par le texte suivant:

«L'association a pour buts principaux d'aider les stagiaires du Parlement européen à trouver un logement à prix abordable pendant leur stage et de maintenir les liens et l'entraide entre anciens stagiaires.»

- A l'article 6, le deuxième alinéa est remplacé par le texte suivant:

«L'association est ouverte, moyennant le paiement de la cotisation annuelle, à tout stagiaire ou ancien stagiaire du Parlement européen ainsi qu'à toute personne adhérant aux objectifs des présents statuts.»

- A l'article 8, l'expression «mille francs (1.000 frs)» est remplacé par «vingt-cinq euros (25 euros).»

B. Election d'un nouveau conseil d'administration

Sont élus membres du conseil d'administration:

- M. François-Xavier Camenen, président

- M. Julien Finck, vice-président

- M. Peter Palinkas, vice-président

- Mme Catherine Ferry, secrétaire

- M. Paul Engstfeld, trésorier.

Ces décisions ont été homologuées par le tribunal d'arrondissement de Luxembourg le 10 février 2003.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

F.-X. Camenen

Président de l'association

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05396. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(024672.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2003.

LUX 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 57, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 24.363.

LIQUIDATION

Extrait

Par jugement rendu en date du 8 mai 2003, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg siégeant en matière commerciale, 6^{ème} chambre, après avoir entendu Madame le Juge-Commissaire Elisabeth Capesius en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société LUX 2000, S.à r.l. Ce jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

M^e M. Kleyr

Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05055. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(024859.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2003.

CGL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 78.173.

Le bilan au 31 juillet 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03656, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech

Gérant

(023921.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

E. HONOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 45.200.

—
LIQUIDATION

Extrait

Par jugement rendu en date du 8 mai 2003, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg siégeant en matière commerciale, 6^{ème} chambre, après avoir entendu Madame le Juge-Commissaire Elisabeth Capesius en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société E. HONOR, S.à r.l. Ce jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

M^e M. Kleyr

Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05057. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(024860.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2003.

GAILLAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 19.681.

—
LIQUIDATION

Extrait

Par jugement rendu en date du 8 mai 2003, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg siégeant en matière commerciale, 6^{ème} chambre, après avoir entendu Madame le Juge-Commissaire Elisabeth Capesius en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société GAILLAC S.A. Ce jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

M^e M. Kleyr

Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05058. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(024862.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2003.

TRALUX (SOCIETE GENERALE DE TRAVAUX-LUXEMBOURG), Société à responsabilité limitée.

Capital social: 1.750.000,- EUR.

Siège social: L-3254 Bettembourg, 156, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 12.975.

Société constituée sous forme de société anonyme suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire alors de résidence à Pétange, en date du 15 avril 1975, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 132 du 17 juillet 1975, actes modificatifs reçus par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 5 novembre 1982, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 332 du 20 décembre 1982, en date du 26 octobre 1984, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 337 du 11 décembre 1984, en date du 22 octobre 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 136 du 18 mars 1991 suivant lequel la société a adopté la forme de société à responsabilité limitée, en date du 20 janvier 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 205 du 6 mai 1993, et en date du 29 novembre 2001, acte et avis rectificatif publiés respectivement au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 648 du 25 avril 2002 et C n° 1188 du 8 août 2002.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03891, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2003.

TRALUX (SOCIETE GENERALE DE TRAVAUX - LUXEMBOURG), Société à responsabilité limitée

Signatures

(023991.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

VICTOR HUGO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 42.113.

LIQUIDATION

Extrait

Par jugement rendu en date du 8 mai 2003, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg siégeant en matière commerciale, 6^{ème} chambre, après avoir entendu Madame le Juge-Commissaire Elisabeth Capesius en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société VICTOR HUGO S.A.H. Ce jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

M^e M. Kleyr

Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05059. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(024863.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2003.

**EIDOSMEDIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme
(anc. SYNCO S.A.).**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 87.791.

L'an deux mille trois, le douze mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de SYNCO S.A., R. C. B numéro 87.791, ayant son siège social à Luxembourg constituée suivant acte reçu par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement du notaire instrumentaire, en date du 7 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1247 du 27 août 2002.

La séance est ouverte à seize heures trente sous la présidence de Monsieur Marc Van Hoek, expert-comptable, domicilié professionnellement à L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Marc Prospert, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les quatre mille (4.000) actions d'une valeur nominale de dix (10,-) euros chacune constituant l'intégralité du capital social de quarante mille (40.000,-) euros sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement. Ressembleront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de la dénomination sociale de la Société en EIDOSMEDIA INTERNATIONAL S.A.
2. Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 1^{er} des statuts.
3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et a pris, après délibération, à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

La dénomination sociale de la Société est changée en EIDOSMEDIA INTERNATIONAL S.A.

En conséquence le 1^{er} alinéa de l'article 1^{er} des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Alinéa 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de EIDOSMEDIA INTERNATIONAL S.A. Le siège social est établi à Luxembourg.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à seize heures quarante-cinq.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Van Hoek, M. Prospert, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, vol. 138S, fol. 93, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2003.

A. Schwachtgen.

(024306.3/230/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

**EIDOSMEDIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. SYNCO S.A.).**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 87.791.

Statuts coordonnés suivant l'actif n° 540 du 12 mai 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(024307.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

ECONOCOM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 25.950.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02988, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2003.

Signature.

(024118.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

ECONOCOM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 25.950.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02991, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2003.

Signature.

(024115.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

ECONOCOM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 25.950.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02994, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2003.

Signature.

(024108.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

ECONOCOM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 25.950.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02995, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2003.

Signature.

(024104.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

SACHEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 93.446.

—
STATUTS

L'an deux mille trois, le seize avril.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch agissant en son nom et au nom de son collègue empêché Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

- 1.- La société anonyme EXECUTIVE SEARCH COMPANY S.A., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par le notaire Henri Beck en date du 10 août 2001, publié au Mémorial C 116 du 22 janvier 2002, inscrite au registre de commerce sous le numéro B 83.352, ici représentée par son administrateur-délégué, savoir: Monsieur Jean-Louis Oudart, consultant, demeurant à L-9748 Eselborn, 9, rue du Village,
2. Monsieur Jean-Louis Oudart, prénommé, agissant en son nom personnel.

Lesquels comparants agissant ès-dit qualités, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. - Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1^{er}. Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de SACHEM S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification des statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour tous les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger:

- l'achat, la vente, l'import, l'export de toutes marchandises et les services en tout genre dans le cadre de la chaîne de l'approvisionnement,
- la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Art. 5. Le capital social est fixé à cent cinquante-six mille euros (€ 156.000,-), représenté par cent cinquante-six (156) actions d'une valeur nominale de mille euros (€ 1.000,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles dont la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Le capital social peut être augmenté ou réduit conformément aux dispositions légales. En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Les cessions ou transmissions d'actions, même entre actionnaires, ne sont pas libres, mais elles sont soumises au droit de préemption fixé ci-après.

Toute cession d'actions, à titre gratuit ou onéreux, et toute transmission d'actions pour cause de mort, tant entre actionnaires qu'à l'égard des tiers, est soumise à un droit de préemption au profit des autres actionnaires.

Aux effets ci-dessus toutes cessions et toutes transmissions projetées sont notifiées à la société par lettre recommandée avec accusé de réception indiquant les numéros des actions, les noms, prénoms, professions et domiciles, et dans le cas d'une personne morale, la dénomination ou la raison sociale et le siège social, du ou des bénéficiaires et, s'il y a lieu, le prix et les modalités de la cession; cette lettre doit être accompagnée du certificat d'inscription des actions, à transmettre, s'il en a été émis, et de toutes pièces justificatives de la cession ou de la transmission.

Dans la quinzaine de la réception de toute notification, le Conseil d'Administration, agissant au nom et pour compte du cédant ou de la succession de l'actionnaire décédé, offre les actions dont la cession ou la transmission est projetée aux autres actionnaires. Cette offre est faite par lettre recommandée avec accusé de réception et elle contient l'indication du nombre et s'il y a lieu, du prix des actions à céder ou à transmettre ainsi que de toutes autres modalités de la cession ou de la transmission.

Les autres actionnaires ont le droit d'acquérir les actions en question par préférence à tout autre acquéreur et en proportion des actions qu'ils détiennent eux-mêmes. Ils disposent d'un délai d'un mois pour faire connaître leur désir d'acquérir lesdites actions.

Le droit de préemption ne peut s'exercer que sur la totalité des actions qui en font l'objet. Le non-exercice par un actionnaire de son droit de préemption accroît celui des autres actionnaires.

A défaut d'accord entre parties sur le prix à payer pour l'acquisition de ces actions par un ou plusieurs autres actionnaires, l'évaluation de ce prix sera demandée à un expert désigné d'un commun accord entre toutes les parties intéressées et à défaut d'accord entre elles, à la requête de la partie la plus diligente par le président du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, siégeant en matière de référé.

Après réunion de l'avis de l'expert, lequel avis doit être motivé, les actionnaires acquéreurs éventuels disposent d'un nouveau délai d'un mois pour faire connaître, par lettre recommandée adressée à la Société, leur décision d'acquérir les actions à un prix égal au moins à celui évalué par l'expert.

En cas de refus des actionnaires acquéreurs éventuels de payer un tel prix, comme en cas de non-exercice par les actionnaires de leur droit de préemption, la cession ou la transmission des actions est libre.

En cas d'exercice du droit de préemption par les actionnaires, la cession au nom du ou des acquéreurs est régularisée d'office sur la signature du président du Conseil d'Administration, sans qu'il soit besoin de celle du titulaire des actions ou de celle de ses héritiers ou successeurs.

L'ancien actionnaire ou les héritiers ou successeurs de l'actionnaire décédé en sont informés par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les quinze jours de l'acquisition; avec avertissement d'avoir à se présenter au siège social pour recevoir le prix de cession, lequel n'est pas productif d'intérêts.

Titre II.- Administration, Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée du mandat, qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désigneront un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Il se réunit sur la convocation du président ou, à défaut, de deux administrateurs.

En cas d'absence du président, la présidence peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par simple lettre, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Art. 8. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés par le président ou par deux administrateurs.

Art. 9. Le conseil d'administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du conseil d'administration.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière soit à des administrateurs, soit à des tierces personnes, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société, en observant les dispositions de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le Conseil peut également conférer tous mandats spéciaux, par procuration authentique ou sous signatures privées.

Art. 11. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

Titre III.- Assemblées générales

Art. 13. L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

Art. 14. L'assemblée générale statutaire se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième mardi du mois de mai à onze heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée est reportée au premier jour ouvrable suivant. Les assemblées générales, même l'assemblée annuelle, pourront se tenir en pays étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront souverainement appréciées par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration fixera les conditions requises pour prendre part aux assemblées générales.

Art. 15. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre IV.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 17. Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pour cent à la formation ou à l'alimentation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent du capital nominal.

L'assemblée générale décide souverainement de l'affectation du solde.

Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le conseil d'administration. L'assemblée générale peut autoriser le conseil d'administration à payer les dividendes en toute autre monnaie que celle dans laquelle le bilan est dressé et à déterminer souverainement le taux de conversion du dividende dans la monnaie du paiement effectif.

Le conseil d'administration est autorisé à effectuer la distribution d'acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales alors en vigueur.

La société peut racheter ses propres titres moyennant ses réserves libres, en respectant les conditions prévues par la loi. Aussi longtemps que la société détient ces titres en portefeuille ils sont dépouillés de leur droit de vote et de leur droit de dividendes.

Titre V.- Dissolution, Liquidation

Art. 18. La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Dispositions générales

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2003.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2004.

Souscription et Libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- La société anonyme EXECUTIVE SEARCH COMPANY S.A., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, cent cinquante-cinq actions	155
2.- M. Jean-Louis Oudart, consultant, demeurant à L-9748 Eselborn, 9, rue du Village, une action	1
Total: cent cinquante-six actions	156

Toutes ces actions ont été libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de cent cinquante mille euros (€ 150.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ deux mille huit cent cinquante euros (€ 2.850,-).

Réunion en Assemblée Générale

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, déclarent se réunir à l'instant en Assemblée Générale Extraordinaire et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

- a.- Monsieur Jean-Louis Oudart, consultant, demeurant à L-9748 Eselborn, 9, rue du Village;
- b.- Monsieur Jacques Simon, administrateur de sociétés, demeurant à B-1050 Bruxelles, 12, avenue des Abeilles;
- c.- Monsieur Henri Rouvroy, industriel, demeurant à B-1380 Lastre, 81, route de Renipont.

- 2) Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommée commissaire:

La société anonyme FIDUPLAN S.A., avec siège social à L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

3) Exceptionnellement le premier mandat des administrateurs et du commissaire expirera à l'assemblée générale de 2006.

4) Le siège social est fixé L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

5) Conformément aux dispositions des présents statuts et de la loi, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à un directeur.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, agissant comme dit ci-avant, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-L. Oudart, U. Tholl.

Enregistré à Echternach, le 23 avril 2003, vol. 354, fol. 78, case 4. – Reçu 1.560 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 20 mai 2003.

H. Beck.

(024464.3/201/199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2003.

SCHOTSMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 36.338.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03546, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(024015.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

SCHOTSMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 36.338.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03629, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(024012.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

MPF TWO LIMITED, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 69.124.

Faisant suite à l'Assemblée Générale du 30 avril 2003, sont nommés administrateurs:

- John Carifa.

- Pit Reckinger.

- James Posch.

Est nommé réviseur d'entreprises:

- ERNST & YOUNG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2003.

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2003, réf. LSO-AE00777. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024016.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

TABOA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 31, rue d'Anvers.

R. C. Luxembourg B 93.447.

STATUTS

L'an deux mil trois, le quatorze mai.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1.- Madame Joana Dark Antunes Vieira, sans état particulier, née le 15 septembre 1972 à Jaragua/Goias (Brésil), épouse de Monsieur José Joaquim Barros Ribeirinho De Sousa, demeurant à L-9180 Oberfeulen, 3, Vieille Rue;

2.- Madame Maria Lucia Antunes, garde d'enfants, née le 12 septembre 1970 à Jaragua-Goias (Brésil), épouse de Monsieur Ivo Di Donato, demeurant à L-3834 Schifflange, 8, cité Europe.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elles déclarent constituer entre elles:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de TABOA, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un café, avec débit de boissons alcooliques et non alcooliques et petite restauration.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mil trois.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1.- Par Mme Joana Dark Antunes Vieira, sans état particulier, née le 15 septembre 1972 à Jaragua/Goias (Brésil), épouse de M. José Joaquim Barros Ribeirinho De Sousa, demeurant à L-9180 Oberfeulen, 3, Vieille Rue, cinquante parts sociales.	50
2.- Par Mme Maria Lucia Antunes, garde d'enfants, née le 12 septembre 1970 à Jaragua-Goias (Brésil), épouse de M. Ivo Di Donato, demeurant à L-3834 Schifflange, 8, cité Europe, cinquante parts sociales.	50
Total: cent parts sociales	100

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associées reconnaissent mutuellement.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 12. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 14. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à huit cents euros (EUR 800,-).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associées, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoquées, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est à L-1130 Luxembourg, 31, rue d'Anvers.
- Est nommée gérante technique de la société pour une durée indéterminée, Madame Joana Dark Barros Ribeirinho De Sousa-Antunes Vieira, prénommée.
- Est nommée gérante administrative de la société pour une durée indéterminée, Madame Maria Lucia Di Donato-Antunes, prénommée.
- La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de la gérante technique et de la gérante administrative.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue d'elles connue aux comparantes, toutes connues du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.D. Antunes Vieira, M.L. Antunes, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, vol. 17CS, fol. 77, case 12. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 20 mai 2003.

T. Metzler.

(024467.3/222/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2003.

OLYMPIA CAPITAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 52.789.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02389, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2003.

Signature.

(024173.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

OLYMPIA CAPITAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 52.789.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02990, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2003.

Signature.

(024177.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

OLYMPIA CAPITAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 52.789.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02992, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2003.

Signature.

(024179.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

INDRA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 35.746.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02635, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 novembre 2002:

- Sont réélus aux postes d'administrateur, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2006 Madame M.P. Van Waelem, Madame M.J. Renders et Madame L. Zenners.

- Est réélu au poste de commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2006.

- S.R.E. REVISION SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., avec siège social à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024027.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

INDRA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 35.746.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02632, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 novembre 2002 que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(024031.4//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

FINMECCANICA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.184.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AE04572, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2003.

FINMECCANICA FINANCE S.A.

Signature

(024044.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

FINMECCANICA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.184.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mars 2003

Résolution

Leur mandat venant à échéance l'Assemblée décide de réélire le Réviseur d'Entreprise pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice 2003.

Société de Certification du bilan:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

FINMECCANICA FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04570. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024042.3/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

AGROPARTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9641 Brachtenbach.

R. C. Diekirch B 1.013.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 16 mai 2003, réf. DSO-AE00122, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 19 mai 2003.

Signature.

(901134.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

AGROPARTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9641 Brachtenbach.

R. C. Diekirch B 1.013.

Les comptes annuels au 26 mars 2003, enregistrés à Diekirch, le 16 mai 2003, réf. DSO-AE00121, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 19 mai 2003.

Signature.

(901135.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

CONTINENTAL MEDIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9980 Wilwerdange, 61A, route de Huldange.

R. C. Luxembourg B 92.256.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 22 mai 2003, réf. DSO-AE00159, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22 mai 2003.

Signature.

(901159.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 mai 2003.

CONTINENTAL MEDIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9980 Wilwerdange, 61A, route de Huldange.

R. C. Luxembourg B 92.256.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 22 mai 2003, réf. DSO-AE00160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22 mai 2003.

Signature.

(901158.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 mai 2003.

PROJECTO C S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 63.208.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 7 mai 2003

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Franzina Federico de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouvel Administrateur, avec effet au 7 mai 2003, Monsieur Christophe Velle, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur, et nomme à la fonction de Président du Conseil Monsieur Carlo Santoiemma.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PROJECTO C S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04574. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024048.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2003.

D-BASE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach.

R. C. Diekirch B 4.197.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 20 mai 2003, réf. DSO-AE00145, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 mai 2003.

Signature.

(901127.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

SCABA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9833 Dorscheid.

R. C . Luxembourg B 92.369.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 14 mai 2003, réf. DSO-AE00093, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 19 mai 2003.

Signature.

(901128.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

MAUROJIA, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9164 Bourscheid-Plage.

R. C. Diekirch B 2.953.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 16 mai 2003, réf. DSO-AE00123, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 19 mai 2003.

Signature.

(901129.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

RODLUC-MUSIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9213 Diekirch.

R. C. Diekirch B 6.173.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Diekirch, le 14 mai 2003, réf. DSO-AE00105, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 19 mai 2003.

Signature.

(901130.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

ALLES FÜR DEN BAU, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9237 Diekirch.

R. C. Diekirch B 5.911.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 14 mai 2003, réf. DSO-AE00094, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 19 mai 2003.

Signature.

(901131.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

DALIDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9240 Diekirch.

R. C. Diekirch B 4.115.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Diekirch, le 16 mai 2003, réf. DSO-AE00106, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 19 mai 2003.

Signature.

(901132.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

SCABA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9833 Dorscheid.

R. C . Luxembourg B 92.369.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Diekirch, le 14 mai 2003, réf. DSO-AE00095, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 19 mai 2003.

Signature.

(901133.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

SOIL-CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9202 Diekirch, Fridhaff.

R. C. Diekirch B 5.742.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 21 mai 2003, réf. DSO-AE00151, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 mai 2003.

M. Modard.

(901136.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

FIRMA PETER HENNEN, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 1-5, rue de Wilwerdange.

R. C. Diekirch B 1.059.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 mai 2003, réf. DSO-AE00124, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Troisvierges, le 20 mai 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(901139.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 mai 2003.

ALCOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 1, rue de Wilwerdange.

R. C. Diekirch B 1.976.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 mai 2003, réf. DSO-AE00125, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Troisvierges, le 20 mai 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(901140.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 mai 2003.

VIRTBAUER & FISCHER A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9990 Weiswampach, 40, route de Clervaux.

H. R. Luxemburg B 91.907.

—
*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre
abgehalten in Weiswampach, am 18. April 2003*

Aus dem Protokoll geht hervor, daß den Verwaltungsratsmitgliedern sowie dem Kommissar für die Ausübung ihrer Mandate während des Geschäftsjahres 2001 volle Entlastung erteilt wurde.

Weiswampach, den 18. April 2003.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02825. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(901146.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 mai 2003.

RODLUC-MUSIC, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9211 Diekirch, 6, place Joseph Bech.
R. C. Diekirch B 6.173.

Décision de l'Associé

L'associé décide de transférer le siège social, avec effet au 24 août 2002, de son adresse actuelle à L-9211 Diekirch, Place Joseph Bech 6.

Diekirch, le 15 mai 2003.

L. Rodenmacher

L'associé

Enregistré à Diekirch, le 16 mai 2003, réf. DSO-AE00120. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(901126.3/591/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2003.

MANOIR KASSELSTAY

Siège social: Roder.

R. C. Diekirch B 6.057.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03469, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 23 mai 2003.

Pour MANOIR KASSELSTAY

J. Reuter

(901141.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 mai 2003.

BOIS HELBACH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9154 Grosbous.

R. C. Diekirch B 964.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 22 mai 2003, réf. DSO-AE00156, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 22 mai 2003.

Signature.

(901148.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 mai 2003.

EUROPISCINES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Troisvierges.

R. C. Diekirch B 3.136.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 22 mai 2003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 22 mai 2003.

Signature.

(901149.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 mai 2003.

KEFALOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 47.091.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE03096, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

KEFALOS S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateurs

(023222.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2003.

BANK COMPANIE NORD-EINDORF SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.
H. R. Luxemburg B 82.677.

Die Aktionäre werden hiermit unterrichtet, dass der Verwaltungsrat der BANK COMPANIE NORD - EINDORF SICAV für den Teilfonds BANK COMPANIE NORD - EINDORF SICAV - Eindorf Classic folgende Änderung vorgenommen wird:

1. Die Anlagepolitik des Teilfonds wird in dem Kapitel «Die Teilfonds im Überblick» wie folgt geändert:

Nach dem dritten Absatz wird der folgende Satz eingefügt:

«Je nach Markteinschätzung kann sich der Anlageschwerpunkt zu Gunsten von Rentenpapieren verschieben, ohne jedoch dauerhaft den Anlagecharakter des Teilfonds zu verändern.»

Den Aktionären des Teilfonds, die mit der vorbezeichneten Änderung nicht einverstanden sind, wird hiermit das Recht eingeräumt, ihre Aktien an dem Teilfonds BANK COMPANIE NORD - EINDORF SICAV - Eindorf Classic bis zum 2. Juli 2003 kostenfrei zurückzugeben.

Luxemburg, im Juni 2003.

(02958/755/17)

Der Verwaltungsrat.

BOLTON GROUP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 21.159.

Shareholders are invited to attend on *June 11, 2003* at 11.00 a.m. at 59, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders with the following agenda:

Agenda:

1. Reports of the Board of Directors and of the Auditor.
2. Presentation and approval of the consolidated and unconsolidated balance sheets and profit and loss accounts as of December 31st, 2002.
3. Allocation of profits.
4. Discharge to the board of directors and the statutory auditor.
5. Elections of the board of directors and the auditor.
6. Miscellaneous.

In order to be able to attend the Annual General Meeting of Shareholders, holders of bearer shares will have to deposit their bearer shares five business days before the date of the meeting at the registered office of the company or with any principal office of the following banks:

- In Luxembourg: BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.
- In the Netherlands: FORTIS BANK N.V., Amsterdam

Holders of registered shares will have to inform the company within the same time lapse of their intention to attend the meeting.

Proxies should be deposited within the same time lapse at the registered office of the company, or with any offices of the above named banks.

Luxembourg, May 26, 2003

(02963/029/27)

The Board of Directors.

AMUCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 49.159.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *27 juin 2003* à 10.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur et réélection des administrateurs et du commissaire.
5. Décharge spéciale à accorder à l'administrateur démissionnaire.
6. Divers.

I (02223/660/16)

Pour le Conseil d'Administration.

CARRARA HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 38.305.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2003 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Comme la première assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 3 juin 2003 avec le même ordre du jour, n'a pu délibérer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, cette deuxième assemblée prendra les décisions à la majorité des actions présentes ou représentées.

Le Conseil d'Administration

Signature

(02967/000/19)

KAMEN, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 19.286.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2003 à 14.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilans et comptes de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Comme la première assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 3 juin 2003 avec le même ordre du jour, n'a pu délibérer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, cette deuxième assemblée prendra les décisions à la majorité des actions présentes ou représentées.

Le Conseil d'Administration

Signature

(02970/000/19)

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 20.938.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A. qui se réunira exceptionnellement le vendredi 20 juin 2003 à 15.00 heures, au siège social, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2002
- lecture du rapport du Commissaire aux comptes
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002
- affectation des résultats
- décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2002
- divers

Les résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire ne requièrent pas de quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées par la majorité des cautions présentes ou représentées.

I (02959/587/19)

Le Conseil d'Administration.

FURIANO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.137.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu jeudi 19 juin 2003 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02971/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

CAMPRIA CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 11.447.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu jeudi 19 juin 2003 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02972/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

ELISTA, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 76.230.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 25 juin 2003 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02973/534/15)

Le Conseil d'Administration.

GEF REAL ESTATE HOLDING, Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.066.

The Shareholders are hereby convened to attend the

ORDINARY GENERAL MEETING

which will be held on Wednesday, June 25, 2003 at 11.00 at the registered office with the following:

Agenda:

1. Submission of the report of the Board of Directors and the Statutory Auditor on the consolidated financial statements as of December 31, 2002,
2. Approval of the consolidated financial statements as of December 31, 2002,
3. Election of new Director,
4. Sundry.

I (02978/755/15)

The Board of Directors.

JAPAN PACIFIC FUND ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 14.143.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE
de notre Société, qui aura lieu le 18 juin 2003 à 16.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2003.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Révocation du mandat du Secrétaire Général.
5. Démission de la Financière et Immobilière et de la Caisse de Dépôts et Consignations.
6. Changement dans la composition du Conseil d'Administration.
7. Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 10 juin 2003 au plus tard au siège de KREDIETBANK S.A. Luxembourgeoise, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg. Des procurations sont disponibles au siège de la Société.

I (02956/755/23)

*Le Conseil d'Administration.***PHENON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 87.773.

Le Conseil d'Administrateur a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 19 juin 2003 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Divers.

I (02960/005/15)

*Le Conseil d'Administration.***FIDELITY FUNDS II SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1021 Luxembourg, place de l'Etoile, Kansallis House.
R. C. Luxembourg B 76.939.

At the Extraordinary General Meeting held at the registered office of FIDELITY FUNDS II («The Company») on Friday 30 May, 2003 at 12.15 p.m., a quorum was not attained. Therefore:

Notice is hereby given that the

ADJOURNED EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders of the Company will be held at the registered office of the Company in Luxembourg on Thursday 10 July, 2003 at 10.00 a.m. (Luxembourg time) to consider the following agenda:

Agenda:

1. The amendment to paragraph two of Article 5 so as to read:
«The minimum capital of the Corporation shall be the equivalent in United States dollars of 1,239,468 actions.»
2. Amendment to the first sentence of paragraph five of Article 13 so as to read:
«Notice of any meeting of the Board of Directors shall be given in writing, or by cable, telegram, telex or fax to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting.»
3. Insertion of the following sentence at the end of the sixth paragraph of Article 13:
«Any Director may attend a meeting of the Board of Directors using teleconference or video means.»
4. Amendment to the final paragraph of Article 14 so as to read:
«Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or the chairman pro tempore of that meeting or by two directors or by one director and the secretary or an assistant secretary.»

5. Insertion of the following paragraphs at the end of Article 17:

«The general meeting of shareholders may allow the members of the Board of Directors remuneration for services rendered, such amount being divided at the discretion of the Board of Directors among themselves. Furthermore, the members of the Board of Directors may be reimbursed for any expenses engaged on behalf of the Corporation insofar as they are reasonable.»

6. Insertion of the following paragraph at the end of Article 18:

«The Board of Directors may also delegate specific tasks to any committee, consisting of such person or persons (whether a member or members of the Board of Directors or not) as it thinks fit, provided the majority of the members of the committee are Directors of the Corporation and that no meeting of the committee shall be quorate for the purposes of exercising any of its powers, authorities or discretions unless a majority of those present or represented are Directors of the Corporation, provided further that no delegations may be made to a committee of the Board of Directors, the majority of which consists of Directors who are resident in the United Kingdom. No meeting of any committee may take place in the United States of America, its territories or possessions, or in the United Kingdom and no such meeting will be validly held if the majority of the Directors present or represented at the meeting are persons resident in the United Kingdom.»

7. Insertion of the following paragraph after paragraph three of Article 21:

«If in exceptional circumstances beyond the Corporation's control it is not possible to make the payment within such period then such payment shall be made as soon as reasonably practicable thereafter but without interest.»

8. Amendment to the first sentence of the final paragraph of Article 21 so as to read:

«Further, if on any given date redemption requests and conversion requests relate to more than 5 percent of the Shares in issue of specific pool of assets relating to any class or classes of shares, the Board of Directors may decide that part or all of such Shares...»

9. Amendment to the first sentence of paragraph one of Article 21 bis so as to read:

«In the event that for any reason the aggregate value of the shares of a given class was lower than fifty million (50,000,000) United States dollars (or its equivalent) the Corporation may upon thirty days prior notice to the holders of shares of such class proceed to a compulsory redemption of all such shares at their Net Asset Value calculated (taking into account actual realization prices of investments and realization expenses, if applicable) at the Valuation Date at which such decision shall take effect.

10. Consideration of such other business as may properly come before the meeting.

The resolutions require a majority in favour of at least two-thirds of the votes cast. Holders present in person or by proxy, whatever their number and the number of shares held by them, will constitute a quorum at the adjourned meeting. To be valid proxies must reach the registered office of the Company on 7 July 2003 by 10.00 a.m. (Luxembourg time) at the latest. Proxies received at the first meeting will be held and valid for the adjourned meeting.

Subject to the limitations imposed by the Articles of Incorporation of the Company with regard to ownership of shares by US persons or of shares which constitute in the aggregate more than three percent (3%) of the outstanding shares, each share is entitled to one vote. Shareholders are invited to attend and vote at the meeting or may appoint another person in writing to attend and vote on their behalf. Such proxy need not be a shareholder of the Company.

Shareholders may vote by proxy by returning the form of proxy to the address given below:

FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.

Kansallis House

place de l'Etoile, B.P. 2174

L-1021 Luxembourg

30 May, 2003.

I (02975/584/68)

By order of the Board of Directors.

GIP INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 77.165.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 23 juin 2003 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2002;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

I (02961/817/18)

Le Conseil d'Administration.

INTERFAM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 88.138.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de notre société, qui se tiendra le mardi 24 juin 2003 à 11.00 heures au siège social, et de voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels 2002 et affectation du résultat.
2. Approbation du rapport du commissaire aux comptes pour l'année 2002.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02962/549/15)

Le Conseil d'Administration.

SIRAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 30.392.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 19 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (02964/506/16)

Le Conseil d'Administration.

FIJARIA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 22.474.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 19 juin 2003 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02965/506/15)

Le Conseil d'Administration.

GEFINOR S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 8.282.

Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on the 26th June, 2003 at 11.00 a.m. at the headoffice with the following:

Agenda:

1. Submission and approval of the following documents:
 - Reports of the Board of Directors and of the Commissaire on the unconsolidated financial statements as at December 31, 2002,
 - Unconsolidated financial statements as at December 31, 2002 and allocation of the result,
 - Reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditors on the consolidated financial statements as at December 31, 2002,
 - Consolidated financial statements as at December 31, 2002.

2. Discharge to be granted to the directors and the statutory auditor.
3. Statutory election.
4. Authorisation to the Board to delegate to the chairman the powers to represent the company and conduct its daily management and affairs.
5. Sundry.

To be present or represented to this annual general meeting, Shareholders are requested to deposit their shares five working days before the meeting at the head office.

I (02977/755/24)

ARTHEMISA, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 90.626.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 24 juin 2003 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02968/534/15)

Le Conseil d'Administration.

STABILPRESS OVERSEAS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 55.275.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société anonyme STABILPRESS OVERSEAS S.A., sont convoqués à

l'ASSEMBLEE GENERALE

des actionnaires qui se tiendra le vendredi 20 juin 2003 à 10.30 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Commissaire-Vérificateur.
2. Décharge à accorder au Liquidateur et au Commissaire-Vérificateur pour l'exécution de leurs mandats respectifs.
3. Décharge à accorder au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats respectifs.
4. Clôture de la liquidation.
5. Conservation des livres et documents de la société.

A.T.T.C. SERVICES, S.à r.l.

Le Liquidateur

I (02969/000/18)

VMS LUXINTER SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 30.852.

Les Actionnaires de VMS LUXINTER SICAV (la «Société») sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des Actionnaires (l'«Assemblée») de la Société, qui se tiendra au siège social de la Société le mardi 24 juin 2003 à 11.00 heures et dont l'ordre du jour sera comme suit:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises de la Société pour l'exercice social clos au 31 mars 2003.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 mars 2003.
3. Affectation du résultat.
4. Donner quitus aux Administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat pour l'exercice social au 31 mars 2003.
5. Composition du Conseil d'Administration.
6. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine Assemblée.
7. Divers.

Les résolutions soumises à l'Assemblée ne requièrent aucun quorum. Elles seront adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée ou se faire représenter, à l'Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets de la BNP PARIBAS LUXEMBOURG, 10A Boulevard Royal, L-2093 Luxembourg.

Les détenteurs d'actions nominatives doivent dans le même délai informer par écrit (lettre ou formulaire de procuration) le Conseil d'Administration de leur intention d'assister à l'Assemblée.

I (02957/755/27)

Le Conseil d'Administration.

SILVER STONE HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 53.152.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 25 juin 2003 à 16.00 heures au siège social, avec pour:

Ordre du jour:

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapports du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000, au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02979/755/18)

Le Conseil d'Administration.

GALUX S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 17.771.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 24 juin 2003 à 15.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour:

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02980/755/17)

Le Conseil d'Administration.

NOMURA GLOBAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 31.127.

The Shareholders of NOMURA GLOBAL FUND (the «Company») are invited to attend an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders of the Company to be held at the registered office of the Company, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, on 4 July, 2003 at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. To approve the dissolution of the Company and to put it into liquidation;
2. To approve the appointment of NOMURA BANK (LUXEMBOURG) S.A., represented by Mr Theo Scheuer, general manager, as the liquidator of the Company and to determine the powers of the liquidator;
3. To determine the date of the second extraordinary general meeting of Shareholders with on its agenda to approve the accounts of the Company for the period ended on the date of the liquidation of the Company and to close the liquidation.

All Shareholders are entitled to attend and vote and are entitled to appoint proxies to attend and vote instead of them. A proxy need not be a member of the Company.

To be valid, a form of proxy, available at the registered office of the Company, must be lodged with the Company at its registered office 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, at your earliest convenience but in any case one business day prior to the meeting.

It should be noted that the issues and redemptions of the shares of the Company, and the calculation of the net asset value of the Company will be suspended following and subject to the resolution of the Shareholders approving the liquidation of the Company. Shareholders may continue to redeem their shares up to 4.00 p.m. on 3 July, 2003.

Adequate provisions for liquidation costs have been made and are reflected in the net asset value per share.

In order to take part in the extraordinary general meeting the owners of bearer shares must deposit their shares certificates five clear days prior to the meeting at the registered office of the Company.

The quorum required by law not having been reached at a first extraordinary general meeting of Shareholders held on 27 May, 2003, this reconvened extraordinary general meeting of Shareholders shall validly vote on the items of the agenda, no matter what portion of the share capital of the Company will be present or represented at such meeting. The items on the agenda shall be passed at a two-thirds majority of the shares present or represented at the meeting and voting.

I (02976/755/33)

The Board of Directors.

PROCOBEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 15.214.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 19 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (02966/506/16)

Le Conseil d'Administration.

SAITUREX INVEST S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 61.788.

The Shareholders of SAITUREX INVEST S.A. are hereby convened to attend the

ORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders to be held at the registered office on June 18th, 2003 at 9.00 a.m. to deliberate on the following agenda:

Agenda:

1. Acceptance of the resignation of LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. as a Director.
2. Discharge to the Director for its services;
3. Appointment of a new Director;
4. Acceptance of the resignation of LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED as a Statutory Auditor;
5. Discharge to the Statutory Auditor for its services;
6. Appointment of a new Statutory Auditor;
7. Acceptance of the resignation of CITCO (LUXEMBOURG) S.A. as registered agent.
8. Transfer of the registered office of the company;
9. Miscellaneous.

In order to attend the Meeting of the company, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting at the registered office of the company. The Shareholders who can not attend the Meeting in person are invited to send a duly completed and signed proxy form to the registered office of the company to arrive not later than five clear days before the Meeting.

II (02553/1418/23)

The Statutory Auditor.

MASTER-FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8311 Capellen, 115, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 54.508.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *11 juin* à 10.30 heures au Centre culturel, 51, route d'Arlon à Capellen pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels pour l'exercice 2002 et lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et des comptes de pertes et profits au 31 décembre 2002 et affectation du résultat.
3. Décharge aux administrateurs et aux commissaires aux comptes.
4. Démissions et nominations.
5. Approbation du stock option plan.
6. Divers.

II (02142/000/18)

Le Conseil d'Administration.

ETC ELECTRONICS TRADING CO., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 70.551.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *June 12, 2003* at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31st, 2002
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Resignation of all Directors and of the Statutory Auditor and appointment of their replacement
5. Special Discharge of the Directors and of the Statutory Auditor for the period from January 1st, 2003 until the present Extraordinary General Meeting
6. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915
7. Miscellaneous.

II (02171/795/19)

The Board of Directors.

PORTFOLIO MULTI-MANAGER FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.

R. C. Luxembourg B 46.872.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *16 juin 2003* à 14.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du rapport de gestion et du rapport du réviseur d'entreprises pour l'exercice se clôturant au 31 mars 2003.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2003.
3. Décharge aux administrateurs et au réviseur d'entreprises pour l'exercice se clôturant au 31 mars 2003.
4. Election des administrateurs de la société.
5. Réélection de la société DELOITTE & TOUCHE S.A. comme réviseur de la société.

Les décisions prises par l'assemblée générale ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées à l'assemblée générale.

Les titulaires d'actions nominatives peuvent être présents en personne ou par mandataire à l'assemblée générale.

Les actionnaires ne pouvant assister à l'assemblée générale sont invités à faire parvenir les procurations concernées dûment remplies au siège social de la société avant le 13 juin 2003.

Les procurations seront envoyées avec cette convocation aux propriétaires d'actions nominatives mais elles sont également disponibles au siège social.

II (02635/660/23)

Le Conseil d'Administration.

IIIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.864.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 12 juin 2003 à 16.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

II (02174/795/14)

Le Conseil d'Administration.

HOLIDAYS HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.598.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 12 juin 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers.

II (02175/795/15)

Le Conseil d'Administration.

ARTAM S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 41.119.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, en date du mardi, 17 juin 2003, à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2002.
2. Examen et approbation du bilan et du compte pertes & profits au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social cinq jours avant l'assemblée.

II (02209/502/18)

COMBUS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 48.474.

The Shareholders of COMBUS INVESTMENTS S.A. are hereby convened to attend the

ORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders to be held at the registered office on June 18th, 2003 at 9.30 a.m. to deliberate on the following agenda:

Agenda:

1. Acceptance of the resignation of LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY as a Managing Director and as a Director;
2. Acceptance of the resignation of INTERMAN SERVICES LIMITED as a Director;
3. Acceptance of the resignation of TOWER CORPORATE SERVICES LIMITED as a Director;
4. Discharge to the Managing Director and the Directors for their services;

5. Appointment of three new Directors;
6. Acceptance of the resignation of LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED as a Statutory Auditor for its services;
7. Discharge to the Statutory Auditor;
8. Appointment of a new Statutory Auditor;
9. Acceptance of the resignation of CITCO (LUXEMBOURG) S.A. as registered agent.
10. Transfer of the registered office of the company;
11. Miscellaneous.

In order to attend the Meeting of the company, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting at the registered office of the company. The Shareholders who can not attend the Meeting in person are invited to send a duly completed and signed proxy form to the registered office of the company to arrive not later than five clear days before the Meeting.

II (02551/1418/27)

The Statutory Auditor.

OPERTO INVESTISSEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 86.138.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 12 juin 2003 à 18.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers.

II (02276/795/15)

Le Conseil d'Administration.

TANDIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 34.945.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 12 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02437/755/17)

Le Conseil d'Administration.

DOMAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 60.849.

The Shareholders of DOMAN HOLDING S.A. are hereby convened to attend the

ORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders to be held at the registered office on June 18th, 2003 at 10.00 a.m. to deliberate on the following agenda:

Agenda:

1. Acceptance of the resignation of LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY as a Managing Director and as a Director.
2. Acceptance of the resignation of INTERMAN SERVICES LIMITED as a Director.
3. Acceptance of the resignation of TOWER CORPORATE SERVICES LIMITED as a Director.
4. Discharge to the Managing Director and the Directors for their services;
5. Appointment of three new Directors;

6. Acceptance of the resignation of LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED as a Statutory Auditor;
7. Discharge to the Statutory Auditor for its services;
8. Appointment of a new Statutory Auditor;
9. Acceptance of the resignation of CITCO (LUXEMBOURG) S.A. as registered agent.
10. Transfer of the registered office of the company;
11. Miscellaneous.

In order to attend the Meeting of the company, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting at the registered office of the company. The Shareholders who can not attend the Meeting in person are invited to send a duly completed and signed proxy form to the registered office of the company to arrive not later than five clear days before the Meeting.

II (02552/1418/26)

The Statutory Auditor.

EURO M & F S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 45.210.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2003 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
2. Approbation des bilans, comptes de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001 et affectation des résultats;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Question de la dissolution anticipée de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915;
6. Divers.

II (02577/655/17)

Le Conseil d'Administration.

GOFINCO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 69.850.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme GOFINCO HOLDING S.A. sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 10 juin 2003 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, bd du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (02592/000/14)

Le Conseil d'Administration.

UNITED BRANDS INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 82.148.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mercredi 11 juin 2003 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02665/000/14)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE FAMILIALE «M» HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 19.525.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 16 juin 2003 à 15.30 heures au siège social avec pour:

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations Statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02594/755/17)

Le Conseil d'Administration.

INTERPORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 43.902.

Nous vous prions de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

(l'«Assemblée») de INTERPORTFOLIO (la «Société»), Société d'Investissement à Capital Variable, qui se tiendra au siège social de la Société le lundi 16 juin 2003 à 12.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 31 mars 2003.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 mars 2003.
3. Affectation des résultats.
4. Quitus aux Administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat pour l'exercice clos au 31 mars 2003.
5. Composition du Conseil d'Administration.
6. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an.
7. Divers.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social de la Société, où des formules de procuration sont disponibles.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent informer dans les mêmes délais, par écrit (lettre ou procuration), le Conseil d'Administration de leur intention d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée.

II (02610/755/25)

Pour le Conseil d'Administration.

PARTICORP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 39.078.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 6 juin 2003 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02618/005/16)

Le Conseil d'Administration.

ARCANIEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 67.862.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 6 juin 2003 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Divers.

II (02617/005/15)

Le Conseil d'Administration.

CIE GENERALE DE STRATEGIES ET D'INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 55.747.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 6 juin 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Divers.

II (02622/005/15)

Le Conseil d'Administration.

AGGIOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 48.765.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE
qui se tiendra le 13 juin 2003 à 9.00 heures au siège social avec pour:

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02648/755/17)

Le Conseil d'Administration.

J. VAN BRED A BEHEERSFONDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 58.971.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 16 juin 2003 à 15.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du rapport de gestion et du rapport du réviseur d'entreprises pour l'exercice se clôturant au 31 mars 2003.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2003.
3. Décharge aux administrateurs et au réviseur d'entreprises pour l'exercice se clôturant au 31 mars 2003.
4. Election des administrateurs de la société.
5. Réélection de la société DELOITTE & TOUCHE S.A. comme réviseur de la société.

Les décisions prises par l'assemblée générale ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées à l'assemblée générale.

Les titulaires d'actions nominatives peuvent être présents en personne ou par mandataire à l'assemblée générale.

Les actionnaires ne pouvant assister à l'assemblée générale sont invités à faire parvenir les procurations concernées dûment remplies au siège social de la société avant le 13 juin 2003.

Les procurations seront envoyées avec cette convocation aux propriétaires d'actions nominatives mais elles sont également disponibles au siège social.

II (02636/660/23)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE FAMILIALE "J" HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 19.524.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 16 juin 2003 à 15.00 heures au siège social avec pour:

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Nominations Statutaires,
- Délibération et décision sur la continuité éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02664/755/19)

Le Conseil d'Administration.

LAMESCH EXPLOITATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Wolser Nord.

R. C. Luxembourg B 23.555.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à Bettembourg, le jeudi 12 juin 2003 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et discussion des comptes au 31 décembre 2002
2. Rapport du Conseil d'Administration
3. Rapport du Réviseur
4. Approbation des comptes au 31 décembre 2002 et Affectation du Résultat
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Réviseur
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (02669/000/17)

Pour le Conseil d'Administration.

INTERNATIONALE FORET NOIRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 21.728.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 12 juin 2003 à 15.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire

5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (02717/000/20)

*Le Conseil d'Administration.***MAYFAIR HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 37.219.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 11 juin 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02680/005/16)

*Le Conseil d'Administration.***NOVARA AQUILONE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard Prince Henri.
Administrative address: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.851.

Shareholders are invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders (the «Meeting») of NOVARA AQUILONE SICAV (the «Company») which will be held at the administrative address of the Company, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, on 11 June 2003 at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

- I. Hearing and approval of the reports of the Board of Directors and the Auditor of the Company
- II. Approval of the audited accounts of the Company as of 28 February 2003, and the allocation of the net results
- III. Discharge to be granted to the Directors and to the Auditor in respect of the carrying out of their duties during the financial year ended 28 February 2003
- IV. Appointment and remuneration of the Members of the Board of Directors
- V. Appointment of the Auditor
- VI. Any other business which may properly be brought before the Meeting

Voting Arrangements

In order to vote at the Meeting:

- The holders of bearer shares must deposit their shares not later than five days before the Meeting either at the custodian bank of the Company, UBS (LUXEMBOURG) S.A., or with any bank or financial institution acceptable to the Company, and the relative Deposit Receipt must be forwarded to the administrative address of the Company to arrive no later than five days before the date of the Annual General Meeting. The shares so deposited will remain blocked until the day after the Meeting or any adjournment thereof.
- Shareholders who cannot attend the Meeting in person are invited to send a duly completed and signed proxy form to the administrative address of the Company to arrive no later than five days before the date of the Meeting. Proxy forms can be obtained from the administrative address or the custodian bank. A person appointed proxy need not be a holder of shares in the Company. Lodging of a proxy form will not prevent a shareholder from attending the Meeting if he/she decides to do so.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

II (02735/755/35)

By order of the Board of Directors.

LUX INVESTCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.370.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mercredi *11 juin 2003* à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (02677/000/15)

Le Conseil d'Administration.

WOOLLAINE DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 85.993.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *11 juin 2003* à 15.00 heures au siège social pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02681/788/13)

Le Conseil d'Administration.

CARIBE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 75.749.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *11 juin 2003* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

II (02683/788/15)

Le Conseil d'Administration.

BELAZUR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 53.570.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *11 juin 2003* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02707/506/15)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE INTERCONTINENTALE DE NEGOCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 83.957.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 13 juin 2003 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (02691/045/16)

Le Conseil d'Administration.

COMEUROP+ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 70.905.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 12 juin 2003 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

II (02692/045/17)

Le Conseil d'Administration.

ANGEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 46.374.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 12 juin 2003 à 14.30 heures au siège de la société

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

II (02729/806/15)

Le Conseil d'Administration.

ZUBARAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 60.501.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 12 juin 2003 à 10.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001

3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (02718/000/20)

Le Conseil d'Administration.

L'OMBRIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 66.010.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 13 juin 2003 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (02696/045/16)

Le Conseil d'Administration.

VERDON FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 83.850.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 13 juin 2003 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (02693/045/16)

Le Conseil d'Administration.

CAPIVENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 53.159.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle, le 10 juin 2003 à 11.00 heures, pour délibération sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Nomination et démission
6. Divers

II (02791/1212/18)

Le Conseil d'Administration.

SOCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 49.898.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le jeudi, 12 juillet 2003 à 9.30 heures au siège de la société à Foetz, 10, rue du Commerce, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises;
2. Présentation et approbation du bilan et du compte de Pertes et Profits de l'exercice 2002;
3. Affectation du résultat de l'exercice 2002;
4. Décharge à donner aux membres du conseil d'administration;
5. Divers.

II (02699/832/16)

Le Conseil d'Administration.

SOCOM PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 9.735.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le jeudi, 12 juillet 2003 à 10.00 heures au siège de la société à Foetz, 10, rue du Commerce, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
2. Présentation et approbation du bilan et du compte de Pertes et Profits de l'exercice 2002;
3. Affectation du résultat de l'exercice 2002;
4. Décharge à donner aux membres du conseil d'administration;
5. Divers.

II (02700/832/16)

Le Conseil d'Administration.

CAPET S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 47.402.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 12 juin 2003 à 10.00 heures au siège de la société

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

II (02731/806/15)

Le Conseil d'Administration.

GONELLA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.916.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 12 juin 2003 à 10.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat

4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

II (02720/000/21)

Le Conseil d'Administration.

S.T.G., SERVICES TECHNIQUES ET GENERAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 48.146.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le jeudi, 12 juillet 2003 à 11.00 heures au siège de la société à Foetz, 10, rue du Commerce, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
2. Présentation et approbation du bilan et du compte de Pertes et Profits de l'exercice 2002;
3. Affectation du résultat de l'exercice 2002;
4. Décharge à donner aux membres du conseil d'administration;
5. Nominations;
6. Divers.

II (02702/832/17)

Le Conseil d'Administration.

GINGE-KERR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 12, rue des Bruyères.

R. C. Luxembourg B 47.347.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le jeudi, 12 juillet 2003 à 11.30 heures à L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et commissaire aux comptes;
2. Présentation et approbation du bilan et du compte de Pertes et Profits de l'exercice 2002;
3. Affectation du résultat de l'exercice 2002;
4. Décharge à donner aux membres du conseil d'administration;
5. Divers.

II (02703/832/16)

Le Conseil d'Administration.

ULRIKA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 79.219.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 13 juin 2003 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations Statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02706/755/17)

Le Conseil d'Administration.

VARFIN INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 54.596.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 11 juin 2003 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

II (02708/696/17)

Le Conseil d'Administration.

EXPLOR HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 14.653.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 12 juin 2003 à 15.00 heures, au siège social, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
9. Divers

II (02723/000/22)

Le Conseil d'Administration.

MONTAGE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 31.474.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 12 juin 2003 à 15.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 août 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (02725/000/20)

Le Conseil d'Administration.

EXPANSIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 53.142.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société extraordinairement le vendredi 13 juin 2003 à 15.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
4. Décision conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 sur la dissolution éventuelle de la société.
5. Affectation du résultat.
6. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
7. Elections statutaires.
8. Divers.

II (02784/802/20)

Le Conseil d'Administration.

URBANINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.932.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 12 juin 2003 à 10.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (02719/000/20)

Le Conseil d'Administration.

AMBOISE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 30.963.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 12 juin 2003 à 11.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (02724/000/20)

Le Conseil d'Administration.

AURIKEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 41.073.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au: 11B, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg, le 10 juin 2003 à 10.00 heures, pour délibération sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Divers

II (02792/1212/17)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE FINANCIERE D'OCTOBRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 35.865.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 13 juin 2003 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02710/755/17)

Le Conseil d'Administration.

SOCLIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 17.482.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le jeudi, 12 juillet 2003 à 10.30 heures au siège de la société à Foetz, 10, rue du Commerce, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises;
2. Présentation et approbation du bilan et du compte de Pertes et Profits de l'exercice 2002;
3. Affectation du résultat de l'exercice 2002;
4. Décharge à donner aux membres du conseil d'administration;
5. Nominations;
6. Divers.

II (02701/832/17)

Le Conseil d'Administration.

SWEETVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 52.253.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 13 juin 2003 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,

- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations Statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02709/755/17)

Le Conseil d'Administration.

IMPEX OVERSEAS TRADING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 29.931.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au: 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 10 juin 2003 à 15.30 heures, pour délibération sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Divers

II (02794/1212/17)

Le Conseil d'Administration.

CELLEX CHEMIE A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 27.886.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 12 juin 2003 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (02721/000/18)

Le Conseil d'Administration.
